

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

- [N° 1](#) Approbation du Rapport annuel de la Directrice générale sur les activités de l'OIE en 2017
- [N° 2](#) Approbation du Rapport de la Directrice générale sur la gestion, les réalisations et les activités administratives de l'OIE en 2017
- [N° 3](#) Approbation du Rapport financier du 91^e exercice de l'OIE (1^{er} janvier au 31 décembre 2017)
- [N° 4](#) Remerciements aux Membres et partenaires qui accordent à l'OIE des contributions volontaires ou des subventions, ou contribuent à l'organisation de réunions de l'OIE et à la mise à disposition de personnels
- [N° 5](#) Modification du Budget 2018
- [N° 6](#) Recettes et dépenses budgétaires de l'OIE pour le 93^e exercice (1^{er} janvier au 31 décembre 2019)
- [N° 7](#) Contributions financières des Membres de l'OIE pour 2019
- [N° 8](#) Programme prévisionnel d'activités pour 2018–2019
- [N° 9](#) Renouvellement du mandat du Vérificateur externe
- [N° 10](#) Pas de résolution
- [N° 11](#) Protocole d'accord entre l'OIE et la Coalition Internationale pour le Bien-être Animal (ICFAW)
- [N° 12](#) Protocole d'accord entre l'OIE et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
- [N° 13](#) Adhésion de Sainte Lucie à l'OIE
- [N° 14](#) Amendements au *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres*
- [N° 15](#) Prise en compte d'un indice annuel des prix dans le calcul des contributions annuelles des Membres de l'OIE
- [N° 16](#) Désignation des Laboratoires de référence de l'OIE pour les maladies des animaux terrestres
- [N° 17](#) Suspension du statut de Laboratoire de référence de l'OIE pour les maladies des animaux terrestres
- [N° 18](#) Procédures pour la désignation des Centres collaborateurs de l'OIE
- [N° 19](#) Registre des kits de diagnostic validés et certifiés par l'OIE
- [N° 20](#) Désignation des établissements habilités à détenir des produits contenant le virus de la peste bovine
- [N° 21](#) Liste des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire
- [N° 22](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la fièvre aphteuse
- [N° 23](#) Validation des programmes officiels de contrôle de la fièvre aphteuse des Membres
- [N° 24](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la péripneumonie contagieuse bovine
- [N° 25](#) Validation des programmes officiels de contrôle de la péripneumonie contagieuse bovine des Membres
- [N° 26](#) Reconnaissance du statut des Membres en matière de risque d'encéphalopathie spongiforme bovine
- [N° 27](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste équine
- [N° 28](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste des petits ruminants
- [N° 29](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste porcine classique

- [N° 30](#) Désignation de Laboratoires de référence de l'OIE pour les maladies des animaux aquatiques
- [N° 31](#) Suspension du statut de Laboratoire de référence de l'OIE pour les maladies des animaux aquatiques
- [N° 32](#) Amendements au *Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques*
- [N° 33](#) Amendements au *Code sanitaire pour les animaux aquatiques de l'OIE*
- [N° 34](#) Amendements au *Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques*
- N° 35 Pas de Résolution
- [N° 36](#) Mise en œuvre des normes de l'OIE par les Pays membres de l'OIE : état d'avancement et besoins spécifiques en matière de renforcement des capacités

[Toutes les résolutions adoptées par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE depuis 2001](#)

ACTES OFFICIELS

► RÉOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Résolutions adoptées par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE

lors de la 86^e Session générale, 20-25 mai 2018



© OIE/MaurineTric

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int